

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3
Bid Fax: (613) 545-8067

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3

Title - Sujet X-Ray Film Processor	
Solicitation No. - N° de l'invitation W3474-13Q248/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W3474-3-Q0248	Date 2012-09-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$KIN-900-5921	
File No. - N° de dossier KIN-2-38110 (900)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-10-22	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Emmons, Chris	Buyer Id - Id de l'acheteur kin900
Telephone No. - N° de téléphone (613) 545-8083 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 545-8067
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification est portée a refleter les modifications suivantes

TABLE DES MATIÈRES

Effacer:

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations pour le Code de conduite - Consentement la vrification de lexistence dun casier judiciaire

Inserer:

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations relatives au Code de conduite - Attestations pralables l'attribution du contrat

Effacer:

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (<http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2012-07-11) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Inserer:

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformises

Le document 2003, _____ (insrer la date) Instructions uniformises - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorpor par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intgrante.

Le texte du paragraphe 4 de la section 01 - Code de conduite et attestations, du document 2003 susmentionn est remplac par ce qui suit :

Les soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission ou le plus tt possible aprs le dpt de celle-ci, une liste complte de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire. Si la liste n'a pas t fournie la fin de l'valuation des soumissions, le Canada informera les soumissionnaires du dlai l'intrieur duquel l'information doit tre fournie. Le dfaut de fournir cette liste dans les dlais prvus aura pour consquence que la soumission sera dclare non recevable. Les soumissionnaires doivent toujours fournir la liste des administrateurs avant l'attribution du contrat.

Le Canada peut, tout moment, demander aux soumissionnaires de fournir un formulaire de consentement dment rempli et sign (Consentement la vrification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionne, et ce dans un dlai prcis. Le dfaut de fournir le formulaire de consentement dans les dlais prvus aura pour consquence que la soumission sera dclare non recevable.

Le texte du paragraphe 5 de la section 01 - Code de conduite et attestations, du document 2003 susmentionn est remplac par ce qui suit :

Le soumissionnaire doit diligemment tenir jour la liste, en informant le Canada, par crit, de tout changement survenant au cours de la priode de validit de la soumission. Il doit galement fournir au Canada les formulaires de consentement correspondants, au besoin. En outre, le soumissionnaire devra diligemment tenir jour la liste et fournir, au besoin, les formulaires de consentement au cours de la priode d'excution de tout contrat dcoulant de la prsente demande de soumissions.

Inserer:

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations relatives au Code de conduite - Attestations pralables l'attribution du contrat

1.1 Les soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission ou le plus tt possible aprs le dpt de celle-ci, une liste complte de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire. Si la liste n'a pas t fournie la fin de l'valuation des soumissions, l'autorit contractante informera les soumissionnaires du dlai l'intrieur duquel l'information doit tre fournie. Les soumissionnaires doivent fournir la liste des administrateurs avant l'attribution du contrat. Le dfaut de fournir cette liste dans les dlais prvus aura pour consquence que la soumission sera dclare non recevable.

L'autorit contractante peut, tout moment, demander aux soumissionnaires de fournir un formulaire de consentement dment rempli et sign (Consentement la vrification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionne, et ce dans un dlai prcis. Le dfaut de fournir le formulaire de consentement dans les dlais prvus aura pour consquence que la soumission sera dclare non recevable.